Confédération des Grossistes de France

Communiqué de presse

Salon des maires 2026
Les 15 propositions du commerce de gros pour l'attractivité économique des territoires

Paris, le 19 novembre 2026 – La Confédération des Grossistes de France (CGF) présentera le jeudi 26 novembre aux élus locaux, depuis le Salon des maires et des collectivités locales, les 15 propositions du commerce de gros pour favoriser l'attractivité économique des territoires. Logistique urbaine, emploi, foncier, fiscalité locale, commande publique : la CGF invite les équipes municipales à associer les grossistes à leurs projets.

Un temps fort avec les élus locaux sur le stand des Entrepreneurs

Du 24 au 26 novembre, la CGF est présente au Salon sur le stand collectif des Entrepreneurs, aux côtés de neuf fédérations professionnelles. Placée sous le thème « L'audace est locale », cette édition permettra aux chefs d'entreprise de renforcer leurs synergies avec les élus locaux et de mieux faire connaître le rôle essentiel du commerce de gros au service de la vitalité des collectivités et de la vie quotidienne des Français.

Plus d'un million de clients professionnels livrés chaque jour : le commerce de gros, partenaire des territoires

Présentes partout en France dans les agglomérations et les zones rurales, les entreprises du commerce de gros sont des acteurs incontournables du quotidien des Français.

Les grossistes jouent un rôle clef dans la vie des territoires en approvisionnant chaque jour plus d'un million de clients professionnels, dont 280 000 restaurateurs, 644 000 artisans du bâtiment, 20 000 pharmacies, 53 000 garages, 20 000 marchands de presse… et les collectivités pour la restauration collective.

Le commerce de gros doit s'inscrire comme un partenaire privilégié des équipes municipales en faveur des enjeux locaux : une logistique urbaine plus efficace, des emplois durables, un foncier logistique préservé, une fiscalité adaptée et une commande publique considérée comme un levier de croissance.

C'est dans ce contexte que la CGF formule 15 propositions concrètes, immédiatement mobilisables par les équipes municipales, pour favoriser l'emploi local, soutenir la transition écologique et consolider l'ancrage territorial des entreprises, tout en contribuant à améliorer la qualité de vie pour les habitants.

Ces propositions seront présentées par Stéphane Antiglio, Président de la CGF, le jeudi 26 novembre à 11 heures depuis le Salon des maires.

Pour Stéphane Antiglio, Président de la CGF :

« Chaque matin, les grossistes livrent les cantines, les Ehpad, les restaurants, les pharmacies, les garages et les chantiers de nos communes. Des territoires bien approvisionnés sont des territoires qui vivent, qui entreprennent et qui se développent. Le commerce de gros veut être, aux côtés des maires, un partenaire à part entière de ce développement.
Nos 15 propositions sont concrètes et relèvent des compétences et des décisions des maires : préserver du foncier logistique dans les documents d'urbanisme, alléger la fiscalité locale, harmoniser les règles de livraison entre communes voisines, faire de la commande publique un levier pour l'emploi local. Nous proposons avec chaque maire qui le souhaite de bâtir une feuille de route commune pour dynamiser l'économie, créer des emplois, accélérer la transition écologique, au service de leurs communes et des Français. »

Les 15 propositions

Logistique urbaine :

- Préserver la liberté d'organisation logistique des grossistes ;
- Accompagner la décarbonation progressive des véhicules, en autorisant les véhicules utilitaires légers et les poids lourds Crit'Air 2 à circuler au moins jusqu'en 2030 ;
- Harmoniser les réglementations de circulation entre communes voisines.

Emploi :

- Mobiliser la commande publique comme levier d'emploi local ;
- Soutenir la formation et la reconversion, par exemple avec des forums des métiers du commerce de gros et de la logistique organisés avec France Travail et les missions locales ;
- Associer les entreprises aux projets d'inclusion sociale.

Ancrage territorial :

- Promouvoir la concertation public-privé : un référent « entreprises » dans l'équipe municipale, la consultation des grossistes sur les projets d'aménagement ;
- Associer les grossistes à la valorisation des territoires, par exemple en ouvrant leurs entrepôts lors des Journées du patrimoine.

Foncier logistique :

- Dédier des zones aux activités logistiques dans les documents d'urbanisme ;
- Encourager la verticalisation des entrepôts ;
- Réhabiliter les friches industrielles pour y accueillir entrepôts et plateformes logistiques ;
- Faciliter l'accès aux sites logistiques, pour les professionnels comme pour les salariés.

Fiscalité locale :

- Alléger les coûts fonciers et les taxes locales, notamment la taxe foncière.

Marchés publics :

- Orienter les achats publics vers les grossistes de proximité hors appels d'offres ;
- Intégrer des critères de proximité, d'impact social et environnemental dans les appels d'offres.

Informations pratiques
Stand collectif des Entrepreneurs – pavillon 7, stand N53 – Paris Expo Porte de Versailles, du 24 au 26 novembre

À propos de la Confédération des Grossistes de France (CGF)
À travers l'union de 31 fédérations, la CGF, Confédération des Grossistes de France (CGF), est l'organisation professionnelle représentative de l'ensemble du commerce de gros : le secteur représente 160 000 entreprises partout en France (dont 20 000 grands groupes, ETI et PME) qui emploient près d'un million de salariés. https://www.cgf-grossistes.fr/